

Au collège du Bourgmestre et Echevins
de la commune de Niederaanven

Rue d'Ernster 18

L-6977 Oberanven



DEMOKRATESCH
PARTEI

Nidderaanwen

Ernster, le 1er juin 2018

10, rue Principale

L-6165 Ernster

Concerne : Problèmes de circulation à Ernster

dp.niederaanven@pt.lu

Monsieur le Bourgmestre,

Messieurs les Echevins,

Suite à de nombreuses remarques de la part des habitants d'Ernster, surtout de la rue Principale avec ses 60 maisons, concernant des problèmes de circulation, nous vous demandons de bien vouloir entamer des démarches afin d'améliorer la sécurité, d'augmenter la qualité de vie et de diminuer la pollution d'air et le niveau de bruit.

Situation actuelle : Un bon nombre d'automobilistes passe le village d'Ernster et ne respecte souvent pas le code de la route en roulant à grande vitesse (> 50 km/h). Ce fait présente une situation dangereuse pour les villageois ainsi que les cyclistes passant Ernster. En outre, les enfants désirant fréquenter l'air de jeux et les écoliers qui utilisent le transport scolaire sont régulièrement confrontés à des automobilistes irresponsables qui ne les laissent pas traverser le passage piéton près de l'arrêt de bus « Duerfplatz ».

Vous trouvez ci-dessous une liste avec des mesures qui pourraient, selon notre avis, améliorer la situation existante :

- Démantèlement de l'arrêt de bus « Duerfplatz » : Par un démantèlement de l'arrêt de bus le trafic à travers tout le village ralentirait. Cette démarche rendrait l'arrêt de bus également accessible à tous. Jusqu'à présent des personnes à mobilité réduite et des personnes utilisant de poussettes sont limitées à l'utilisation du transport en commun, car les bus ne peuvent pas entièrement desservir l'arrêt actuel, trop court pour la majorité des bus CFL.
- Feu de circulation intelligente : Un feu de circulation près d'un ou des deux passages piétons augmenterait l'aspect de sécurité

pour les piétons et surtout les écoliers. Cet outil permettrait également de diminuer sensiblement les excès de vitesse. Par exemple : en venant de Rameldange un feu intelligent à la croisée de la piste cyclable, exemple le village Basse-Rentgen en France.

- Un feu de circulation intelligente aux carrefours : La mise en place de ces installations au deux carrefours (virage – rue du Grunewald et rue de Rodenbourg avec intégration de la piste cyclable) augmenterait la sécurité pour tous les usagers de la route.
- Présences de la police : Une augmentation sensible de présence de la police éduquerait les automobilistes. Les panneaux "Contrôle vitesse fréquent" peuvent servir de dissuasion.
- Radars mobile : Placement d'un radar sur quelques journées y inclus le weekend.
- Des casse-vitesse longue. Cette mesure en combinaison avec des passages piétons augmenterait la visibilité des piétons. Par exemple : en venant de Rameldange 20M après l'entrée du village plus loin un long casse-vitesse incluant deux zebra, exemple Bettembourg centre et vitesse à 30 km/h. Idem sortie de village direction Gonderange.
- Centre du village un rond-point qui inclut la piste cyclable.
- Près de la plaine de jeux des protections trottoir colorées évidente (= présence enfants, on ralentit)

Les mesures énumérées contribueraient à une augmentation non négligeable de l'aspect de sécurité et à une diminution de la pollution de l'air. Par conséquent la qualité de vie augmente également.

Toutes les mesures ci-dessus ont été mises en place dans des pays où le nombre de morts par accident se situe à 26 sur 1.000.000 d'habitants. Au Luxembourg 25 personnes (sur 600.000 habitants = 33 sur 1 million) ont trouvé la mort en 2017 dans des accidents de circulation et 256 blessés graves. 41 piétons étaient impliqués. La vitesse est toujours considérée comme la principale cause d'accidents graves et mortels. Pour nous il est incompréhensible que dans des quartiers où le nombre de voitures est plutôt modeste, une vitesse de 30km/h est autorisée mais sur les rues, où un très grand nombre d'automobilistes traversent fréquemment le village, la limitation est à 50 km/h ?

Nous sommes également d'avis qu'à Ernster la piste cyclable passant 2 fois la rue Principale, présente un grand danger potentiel.

Dans la rue principale, dernière partie en direction de Gonderingen, la zone de l'asphalte est trop étroite, de sorte que les véhicules entrent constamment dans la partie des pavés. Un bruit presque insupportable est causé et ceci est bien sûr augmenté par les vitesses élevées des voitures.

Un dernier point concerne la situation actuelle dans la rue de l'Ecole. La rue de l'Ecole est par endroit si étroite et difficilement interceptable que cet endroit représente un point dangereux pour tous les usagers de la route. Il est par exemple impossible que deux véhicules se croisent à cet endroit sans provoquer un accident.

Nous proposons donc de transformer la rue de l'Ecole à Ernster en une rue à sens unique.

Nous attirons votre attention sur le fait, que le collège échevinal est responsable pour le bien-être et la sécurité des citoyens.

Il est évident que Ernster et Rameldange sont devenus une route de déviation trafic au grand dam des habitants et les mesures ne doivent pas se limiter sur Ernster, mais également sur tous les endroits dangereux de notre commune.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information ou tout rendez-vous à votre convenance.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

Pour la fraction et section du DP Niederaanven

C. van der Zande

Président

